



FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU DES NATIONS UNIES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (HLPF)

Guinée



NATIONS UNIES
GUINÉE



Participation de la République de Guinée

Du 10 au 19 juillet 2023 à New York



ANALYSE SUCCINCTE DES ODD

Le Forum politique de haut niveau des Nations unies sur le développement durable (HLPF) se tiendra du lundi 10 juillet au mercredi 19 juillet 2023, sous les auspices du Conseil économique et social. Le thème principal sera "Accélérer la reprise après la maladie à coronavirus (COVID-19) et la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable pour 2030 à tous les niveaux".

L'édition 2023 examinera en profondeur l'ODD 6 sur l'eau potable et l'assainissement, l'ODD 7 sur l'énergie propre et abordable, l'ODD 9 sur l'industrie, l'innovation et l'infrastructure, l'ODD 11 sur les villes et communautés durables, et l'ODD 17 sur les partenariats pour les objectifs. La Guinée dispose de potentialités importantes en termes de ressources notamment minières, agricoles et hydriques, qui peuvent servir de socle important pour un développement humain et durable.

En dépit de ces potentialités, et d'autres avantages tels que la jeunesse de sa population, l'indice de Développement Humain (IDH) de la Guinée (0,465) observé en 2021 place le pays dans la catégorie « développement humain faible », au 182^o1^{er} rang parmi 189 pays. Des investissements insuffisants dans les services sociaux de base qui se traduisent dans une sous-valorisation du capital humain, ainsi que les inégalités de genre qui limitent le potentiel de 52% de la population, ne permettent pas de maximiser les bénéfices du dividende démographique du Pays.

En prenant la direction du pays le 5 septembre 2021, le gouvernement de transition et le Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD), ont pris des initiatives pour une refondation en profondeur des institutions de l'état et une transformation structurelle du pays.

Les instruments les plus notables adoptés entre décembre 2022 et janvier 2023, sont :

- Le Programme de Référence Intérimaire de la Transition (PRI) 2022-2025 qui constitue la stratégie de développement national ;
- Le Plan de Relance Économique (PRE) qui a une perspective conjoncturelle pour faire face aux chocs liés à la COVID 19 et à la guerre en Ukraine ;
- La politique nationale de développement industriel (PNDIG) 2022-2040 qui se donne comme ambition de diversifier l'économie, d'augmenter la valeur ajoutée créée dans le pays ainsi que les opportunités d'emploi.



1 PROGRÈS NATIONAUX POUR L'ATTEINTE DE L'AGENDA 2030

• Trajectoire des ODD de la Guinée

La Guinée a engagé le processus de priorisation des ODD dès 2016 avec une série d'activités au plan national et régional pour une meilleure appropriation et des priorisations des principales cibles des ODD.

Par ailleurs, le Bertelsmann Stiftung et Sustainable Development Solutions Network (SDSN) publie un indice des ODD, classant les pays, en partant de leur niveau initial de 2015, par rapport à leurs chances d'atteinte des ODD à l'horizon 2030.

Sur 149 pays classés, la Guinée se positionnait en 2016 à la 142ème place avec un score de 35,9 sur 100, loin derrière la Suède meilleur pays au monde (84,5) et le Botswana (58,4) comme étant le pays africain qui a le plus de chances de réaliser l'agenda de développement 2030[1]. En 2022, avec un score de 51.3 sur 100, la Guinée s'est classée à la 152ème place sur 163[2].

Les conclusions de ce classement et d'autres analyses (Overseas Development Institute 2016, Banque mondiale, PNUD, etc.) indiquent que les chances pour la Guinée d'atteindre certaines cibles des ODD sont réelles, surtout en matière d'accès à l'eau.

Selon le Programme conjoint de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (JMP, 2013), le pays a atteint son Objectif du Millénaire pour le Développement pour l'eau potable en 2019 et plus de 77,8 pour cent de l'ensemble de la population a actuellement accès à une source d'eau améliorée) et de réduction du VIH/SIDA (selon les résultats de l'EDS V, 2018, la prévalence dans l'ensemble de la population guinéenne de 15-49 ans est estimée à 1,5 pour cent. Elle varie de 1,6 pour cent parmi les femmes à 1,3 pour cent parmi les hommes de 15-49 ans) soit une réduction de 0.2 par rapport à 2012, qui était de 1.7 pour cent.

• L'alignement des politiques nationales de développement

Le PNDES 2016-2020, le Programme de Référence Intérimaire de la Transition (PRI) 2022-2025 et les stratégies thématiques sectorielles en telles que le Plan stratégique de Réformes des Finances Publiques (PREFIP), le Programme de Réformes de l'Etat et de Modernisation de l'Administration (PREMA), la Stratégie de Promotion des Investissements, celle pour Développement du Secteur Privé (SDSP), la Stratégie Nationale pour la Diversité biolo-



-gique pour la mise en œuvre des objectifs d'Aichi en Guinée (SNDB), la Politique Nationale de Protection Sociale ou encore Programme Accéléré de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole Durable (PASANDAD) 2017-2020, ont pour vocation de concourir à l'atteinte des ODDs.

A cet effet, le pays a procédé à une évaluation des indicateurs et cibles du PNDES et des stratégies sectorielles afin de savoir le degré d'alignement avec ceux des ODD. Il a été établi en 2018, que 72 cibles ODD ont été priorisées sur 169, soit un taux de 43 pour cent. Et en excluant les cibles relatives aux moyens de mise en œuvre et d'évaluation et les cibles qui ne s'appliquent pas aux pays en développement (14.6 et 14.7), il s'avère que 72 cibles ODD ont été priorisées sur 124, soit un taux de 58 pour cent.

Au total, il y a une certaine intégration des cibles ODD dans le PNDES 2016- 2020. Mais bien qu'il y ait un grand nombre de cibles qui y sont intégrées, des lacunes importantes demeurent et requièrent d'être corrigées[1].

[1] *Rapport de la Guinée sur la Contribution nationale volontaire à la mise en œuvre des ODDs au forum politique de haut niveau - New-York, juillet 2018*

Au regard des analyses faites, sur la base du rythme des progrès réalisés par ODD et particulièrement les ODD qui feront l'objet d'une évaluation particulière tels que l'ODD 6 sur l'eau potable et l'assainissement, l'ODD 7 sur l'énergie propre et abordable, l'ODD 9 sur l'industrie, l'innovation et l'infrastructure, l'ODD 11 sur les villes et communautés durables, et l'ODD 17 sur les partenariats pour les objectifs, il ressort deux groupes d'ODD, à savoir :

- un groupe qui concerne les ODD dont la tendance des indicateurs reflète les bonnes performances des politiques publiques, et
- Un second concernant les ODD qui ne pourront pas être pas réalisés sans un regain de l'engagement nationale et un investissement conséquent.

1.1 LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, DONT LA TENDANCE DES INDICATEURS REFLÈTE LES PERFORMANCES DES POLITIQUES PUBLIQUES

1.1.1 Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable, ODD6

La Guinée a enregistré des progrès relativement notables dans l'approvisionnement des populations en eau potable.

Ainsi, depuis 2012, le pays a atteint une couverture de 75 pour cent, en 2016, plus de 8 personnes sur dix ont accès à une source d'eau améliorée, et 77,8 pour cent, en 2019 selon les données de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages en Guinée (2018/2019), (dont 94,9 pour cent en milieu urbain et 68.4 pour cent en milieu rural).

L'accès à l'assainissement bien qu'en amélioration progressive reste insuffisant pour faire disparaître les maladies à transmission hydrique et éliminer la pratique de la défécation à l'air libre.

Selon le JMP 2020, le taux d'accès à un assainissement de base atteint 29,78% contre 23,6% en 2015 pendant qu'il est seulement de 20.5% en milieu rural. La défécation à l'air libre (DAL) est encore pratiquée en Guinée avec un taux de 11,8% en 2020 (15,8% en 2015) pendant que ce taux grimpe jusqu'à 18.1% en milieu rural et particulièrement dans la région de Labé (40%, EDS 2018).

En matière d'hygiène, seul 20.5% des ménages disposent d'un niveau de service élémentaire (dispositif de lavage des mains avec eau et savon) pendant que cette proportion reste très faible en milieu rural soit 13.1% (JMP 2020).

Il y a donc lieu de mobiliser d'avantage tous les acteurs pour que l'ODD 6 soit pleinement atteint

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



1.1 LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, DONT LA TENDANCE DES INDICATEURS REFLÈTE LES PERFORMANCES DES POLITIQUES PUBLIQUES

1.1.2 Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable, ODD7

L'accès universel à l'électricité à l'horizon 2030 (objectif du SE4ALL)[1], signifierait pour la Guinée un gap suivant : au niveau national, un taux d'accès à l'électricité passant de 45 pour cent en 2018[2] (pour une population de 11 883 516) à 100 pour cent en 2030 (pour une population d'environ de 16 335 127, selon les projections de l'INS 2014).

Ainsi, la puissance nécessaire pour faire face à une telle demande, avec l'hypothèse d'amélioration de l'efficacité énergétique du sous- secteur électricité et des secteurs économiques du pays, serait de l'ordre de 2 684 MW, soit une multiplication de plus de 10 fois la capacité installée en 2012 (220 MW pour le réseau public).

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



Il est à noter que le secteur de l'énergie a connu une forte croissance ces dernières années (avec environ une croissance de 14,2 pour cent en moyenne par an), dépassant largement l'objectif de 7,8 pour cent. De nombreuses constructions et travaux de rénovation d'infrastructures ont été réalisés pour parvenir à une telle performance. On peut par exemple évoquer la mise en service du barrage hydroélectrique de Kaléta, avec 240 MW, et la réhabilitation de certains micro-barrages dans le pays. D'autres travaux de construction de grands ouvrages hydroélectriques sont en cours de réalisation. C'est le cas du barrage de Souapiti, avec plus de 500 MW, et la réhabilitation de plusieurs centrales électriques dans les grandes villes régionales. La part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique a été de 4 pour cent en 2017 contre 3 pour cent en 2016.

[1] (Rapport Evaluation et Analyse des Gaps par rapport aux objectifs de SE4ALL, PNUD 2014)

[2] L'EDDS 2018

1.2 LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SUIVANTS NE SERONT PAS ATTEINTS SANS UNE HAUSSE SUBSTANTIELLE DES INVESTISSEMENTS ET DES FINANCEMENTS

1.2 1 Bâtir une infrastructure et industrialisation résilientes et durables (ODD9)

En ce qui concerne l'ODD9, la Guinée fait face à un déficit important d'infrastructures. La situation actuelle du transport routier en Guinée est insuffisante en comparaison avec ses ambitions en termes de son développement économique et pour la valorisation de ces ressources naturelles et agricoles. En effet, sur les 43 348 Km des routes classées, seulement 30 pour cent sont bitumées et plus de la moitié (54 pour cent) des routes nationales revêtues, qui supportent environ 80 pour cent du trafic, sont classées comme étant en mauvais état[1].

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



La construction du terminal à conteneurs dans le cadre du développement du port de Conakry et la modernisation de l'aérogare internationale de Conakry sont des atouts non négligeables pour le développement du commerce régional et international du pays mais ces efforts doivent être maintenus notamment dans le cadre de la mise en de la ZLECA. Le transport majoritairement exploité par les sociétés minières reste actuellement très marginal et son développement pourrait représenter une opportunité pour l'essor économique du pays.

La République de Guinée possède des ressources agricoles et minérales très importantes qu'elle n'a pas su exploiter jusqu'ici pour des transformations industrielles profondes. Le potentiel de l'agro-industrie pour gagner des points de croissance est indéniable compte tenu d'importantes potentialités agricoles non encore valorisées (6,2 millions ha de terres cultivables dont seules 25 pour cent sont annuellement exploitées).

Concernant le secteur minier, l'industrie extractive qui représente un poids important dans la création de la richesse nationale. Entre 2010 et 2020, les investissements dans ce secteur sont passés de 18 millions à 1,4 milliards de dollars américains sur la même période le nombre d'emploi offert est passé de 19 000 emplois directs à plus de 50 000.

[1] Fond d'entretien routier : Guinée <https://fer.gov.gn/reseau-routier>

1.2 LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SUIVANTS NE SERONT PAS ATTEINTS SANS UNE HAUSSE SUBSTANTIELLE DES INVESTISSEMENTS ET DES FINANCEMENTS

1.2.2 Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables, ODD11

S'agissant de la planification et la gestion du développement de l'espace urbain, de nombreux efforts ont été consentis pour s'acheminer vers une urbanisation davantage planifiée et maîtrisée, dans la perspective d'opérationnaliser la vision d'une Guinée émergente et prospère à l'horizon 2040. Dans ce sillage, un Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire a été créé en 2016 pour prendre en compte le caractère transversal de l'aménagement du territoire et en vue de coordonner la mise en œuvre des politiques sectorielles et de mobiliser l'ensemble des acteurs.

Une vision 2040 du Grand Conakry a été développée articulée autour de plusieurs axes stratégiques dont la densification du tissu urbain et des actions de restructuration des quartiers précaires, et la promotion de centres secondaires voisins pour réduire la pression démographique et des activités socioéconomiques sur la péninsule Conakry et mieux partager la prospérité.

Ces actions furent le tremplin d'un programme plus vaste d'appui à la planification territoriale et la gouvernance urbaine, qui depuis 2019 avec le financement de l'Union européenne, est en train de finaliser sur la base de la vision 2040, le Schéma Directeur d'Urbanisme du Grand Conakry ; d'actualiser le Schéma National de l'Aménagement du Territoire (SNAT) et d'élaborer une Politique Urbaine Nationale.

Les recommandations issues du premier Forum National Urbain en Guinée tenu en décembre 2019 ont permis d'orienter l'élaboration de ces outils de planification qui sont développés de manière participative avec toutes les parties prenantes dont la société civile avec un accent mis sur la promotion d'approches urbaines et territoriales inclusives et durables. Dans un souci de développement harmonieux de notre pays, les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme des villes secondaires notamment certaines villes minières sont également en cours d'actualisation.

Des schémas directeurs sectoriels (assainissement des eaux usées et des eaux de ruissellement, gestion des déchets solides, transports urbains, etc.) viennent compléter ce travail pour détailler et assurer l'accessibilité aux infrastructures de base. Dans le cadre du chantier actuel de la digitalisation, des mécanismes sont en train d'être mis en place pour que les plans et les projets futurs soient accessibles en ligne aux résidents pour consultation. Selon les données disponibles, la proportion de citoyens guinéens vivant dans des taudis se situait en 2015 à 59%[1].

Les différentes régions sont touchées de manière inégale par le phénomène de taudis, certaines régions étant plus touchées que d'autres.

11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



1.2 LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SUIVANTS NE SERONT PAS ATTEINTS SANS UNE HAUSSE SUBSTANTIELLE DES INVESTISSEMENTS ET DES FINANCEMENTS

1.2.2 Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables, ODD11 (suite et fin)

Dans le secteur du transport, les populations guinéennes sont confrontées à d'énormes difficultés de mobilité. En cause, la faible disponibilité des infrastructures et services de transport publics et la faible capacité institutionnelle de l'administration pour assurer la maîtrise et la régulation du secteur. Ainsi, en 2012, près de trois Guinéens sur dix (29 pour cent) mettaient au moins une heure pour atteindre les services de transports publics les plus proches. Cette proportion est de 39 pour cent en milieu rural contre 7 pour cent en milieu urbain. De même, toujours en 2012, près d'un Guinéen sur cinq (18 pour cent) met au moins une heure pour atteindre la route praticable la plus proche. La situation est particulièrement préoccupante en milieu rural où cette proportion atteint 25 pour cent.

Les villes guinéennes sont vulnérables à cause de plusieurs facteurs parmi lesquels : la faible couverture en caniveaux et ouvrages d'assainissement, l'absence de plans d'occupation, le déboisement massif des flancs des coteaux, l'implantation anarchique des constructions et qui sont souvent érigées dans des zones à risques (fortes pentes, marais et terres basses, aires de crues des cours d'eau, front de mer etc.). Cette situation, qui induit des problèmes importants d'inondation et d'éboulement, découle de la faible application du code de l'urbanisme, du code foncier et du code de la construction et des habitations.

La croissance de la population urbaine et les pressions sociales qui en résultent ont été plus fortes et plus rapides que les capacités de mise en œuvre des politiques, devançant l'application des actions de planification. Il s'en suit une profonde crise du logement, la détérioration des espaces verts, des emprises foncières réservées et des places publiques ainsi que le détournement de leur vocation principale. Les villes se trouvent ainsi dépourvues progressivement de leurs espaces de décongestionnement et par conséquent, exposées à des risques de plus en plus importants de pollution, de saturation et de dégradation du milieu.

En Guinée, la volonté de planifier le développement urbain a toujours existé, en témoignent les nombreux schémas directeurs définis et adoptés. Mais cette volonté ne s'est pas traduite par des faits concrets alors qu'en même temps la pression démographique continue de s'accroître. Il en résulte des espaces urbains avec des conditions d'hygiène précaires et d'insalubrité générale, des risques d'inondation et d'effondrement des habitations, perturbation du bon écoulement des eaux pluviales,

L'absence d'une banque de l'habitat et l'insécurité foncière due à l'incapacité de mise en œuvre des textes réglementaires fonciers constituent des défis majeurs pour l'accès à un logement décent en Guinée.

[1] PNDES 2016-2020

11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



1.2 LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SUIVANTS NE SERONT PAS ATTEINTS SANS UNE HAUSSE SUBSTANTIELLE DES INVESTISSEMENTS ET DES FINANCEMENTS

1.2.3 Partenariat pour la réalisation des objectifs (ODD17)

L'aide publique au développement qui est un élément important de l'ODD est en hausse depuis 2015. Elle est passé 322.3 millions US \$ en 2015 à 698.7 millions US \$ en 2020. Néanmoins, en ce qui concerne les promesses, du Groupe consultatif sur le PNDES qui s'élevaient à 21 milliards 730 millions de US \$, seulement 11 milliards 517 millions US \$ ont été obtenus (soit 53 pour cent).

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'ODD 17, le Système des Nations Unies en Guinée, en étroite collaboration avec les autorités nationales, a impulsé la redynamisation et le renforcement de la concertation et la coordination des Partenaires Techniques et Financiers en République de Guinée et a permis la mise en place d'une plateforme de concertation afin de, renforcer d'une part, la coordination des partenaires techniques et financiers entre eux, et d'autre part, assurer l'articulation avec le Cadre de Concertation et de Coordination (CCC) qui a pour mission d'animer et de renforcer la concertation et la coordination entre le Gouvernement et les partenaires au développement autour des priorités de développement du pays.

Cependant des plus grands efforts restent à faire pour que cette coordination se traduise aussi dans le suivi de la mise en œuvre des politique et programmes au niveau sectoriel, à la fois au niveau national et décentralisés pour maximiser l'impact de l'aide dans la vie des populations.

Un effort important poursuivi par le Pays est aussi celui lié aux investissements dans la mise à jour et qualité des données socio-économique et démographiques, à travers le renforcement de l'utilisation du numérique – comme témoigné par l'attention donnée au quatrième recensement général de la population et de l'habitation.

17 PARTENARIATS POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



CONCLUSION

Le Principal instrument de développement durable, le PRI, développé par le gouvernement de transition et validé par le Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) en décembre 2022 est alignée avec les ODD et devra insuffler un nouveau dynamisme dans le processus de développement national. Il articule sa stratégie d'intervention autour des cinq (5) axes de la feuille de route du Gouvernement, à savoir : (i) rectification institutionnelle ; (ii) cadre macroéconomique et financier ; (iii) cadre légal et gouvernance ; (iv) action sociale, emploi et employabilité ; (v) infrastructures, connectivité et assainissement.

Le PRI a pour vocation de créer les conditions permettant de faire face, de façon équitable, aux défis infrastructurels et transformationnels tels que la transition démographique pour maximiser le dividende démographique, la transformation numérique et digitale pour accélérer la croissance, la diversification et la transformation structurelle de l'économie pour booster ses exportations et enfin le renforcement de sa résilience face aux catastrophes naturelles et autres risques environnementaux.

Le pays a par ailleurs, définit une politique nationale de développement industriel (PNDIG) –2022-2040. De l'indépendance jusqu'au milieu des années 80, la Guinée avait une politique publique de développement industriel qui avait permis au pays de se doter d'un tissu industriel permettant une production manufacturière diversifiée allant de l'alimentaire au pharmaceutique en passant par la construction. Ce tissu industriel n'a pas survécu aux programmes d'ajustement structurel des institutions de Bretton Woods.

La Mission de la PNDIG est donc de faire renaître un tissu industriel diversifiée sur la base des ressources naturelle du pays en renforçant la compétitivité et une valeur ajoutée accrue dans le secteur manufacturier, notamment dans l'agroalimentaire, l'industrie légère, les services industriels, les industries du secteur minier, la construction, les travaux publics, l'industrie de l'énergie, l'industrie du transport, l'industrie de la pêche et de l'artisanat.